

Appel à tous

Rapport

Cet appel à tous concerne la diffusion des politiques de gestion des ressources humaines appliquées dans les entreprises. Voici un aperçu des questions posées :

- Par quels moyens faites-vous connaître les politiques RH au personnel?
- Vérifiez-vous si les employés ont pris connaissance des politiques RH?
- Les employés disposent-ils tous d'un exemplaire des politiques RH?
- Etc.

Nombre de répondants : 111

Cet appel à tous a été fait entre le 23 janvier et le 9 février 2007.



Reproduction, diffusion et distribution, intégrales ou partielles, par quelque procédé que ce soit, interdites sans l'autorisation de l'Ordre des CRHA et des CRIA du Québec.

Le résumé et les réponses à l'appel à tous, telles que transmises, ne sauraient exprimer en aucun cas l'opinion de l'ORHRI. De plus, il ne s'agit ni d'un avis juridique ni d'un quelconque conseil.

Publié en version électronique en février 2007.

1200, avenue McGill College
Bureau 1400
Montréal (Québec) H4B 2G7
(514) 879-1636 - info@orhri.org

Le sondage portait sur les politiques en matière de gestion des ressources humaines qui constituent un outil décisionnel important pour les gestionnaires intermédiaires (selon 94 % des répondants). Celui-ci avait pour objectif de cerner les moyens utilisés par les gestionnaires pour diffuser ces politiques auprès du personnel, de même que de savoir si un suivi est assuré pour vérifier la compréhension des politiques par celui-ci.

Moyens de diffusion des politiques en matière de gestion des ressources humaines

Les résultats indiquent que la communication des politiques en matière de gestion des ressources humaines est le plus souvent effectuée à l'occasion de l'intégration du membre du personnel (29 %). D'autres moyens, comme la distribution des politiques ou du manuel de l'employé (21 %) et la diffusion dans l'intranet (18 %), sont assez fréquemment utilisés. On constate aussi que les activités de formation, les ateliers ou les rencontres peuvent être une occasion pour informer les employés (15 %). Le moyen le moins souvent utilisé est le communiqué (13 %). La majorité des répondants estiment assurer une diffusion adéquate.¹

Vérification de la compréhension

La vérification de la connaissance du contenu des politiques en matière de gestion des ressources humaines est une pratique relativement courante (42 %). Les problèmes d'interprétation semblent se produire assez rarement.² Enfin, la plupart des répondants estiment disposer des ressources nécessaires pour les communiquer (80 %).

¹ Cette majorité est composée de 52 % des répondants.

² Effet, plus de la moitié, soit 60 % des répondants, disent observer rarement ce genre de situation.

Compilation des résultats – Nombre de répondants

1. Par quels moyens faites-vous connaître les politiques RH au personnel?

Par la formation, des ateliers, des rencontres, etc.	48	15,53 %
À l'occasion de l'intégration des nouveaux employés	88	28,48 %
Par voie de communiqué	41	13,27 %
Dans l'intranet	56	18,12 %
Par la distribution des politiques ou du manuel de l'employé	66	21,36 %
Autres (spécifiez)	10	3,24 %
Nombre de répondants	309	

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

2. Vérifiez-vous si les employés ont pris connaissance des politiques RH?

Oui	48	43,24 %
Non	63	56,76 %
Nombre de répondants	111	

3. Si vous avez répondu oui à la question précédente, comment procédez-vous?

Vous pouvez consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

4. Les employés disposent-ils tous d'un exemplaire des politiques RH?

Oui	72	72,00 %
Non (spécifiez)	28	28,00 %
Nombre de répondants	100	

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

5. Comment assurez-vous la diffusion des politiques RH auprès des gestionnaires intermédiaires?

Vous pouvez consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

6. Selon vous, les gestionnaires assurent-ils une diffusion adéquate des politiques RH à leurs subalternes?

Oui	48	52,17 %
Non (spécifiez)	44	47,83 %
Nombre de répondants	92	

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

Compilation des résultats – Nombre de répondants

7. Selon vous, les politiques RH servent-elles d'argument aux gestionnaires intermédiaires pour appuyer leurs décisions dans les dossiers qui relèvent de leur responsabilité?

Oui	94	94,00 %
Non (spécifiez)	6	6,00 %
Nombre de répondants		100

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

8. À quelle fréquence surviennent des problèmes relatifs à l'interprétation des politiques RH dans votre entreprise?

Rarement	62	59,62 %
Régulièrement	41	39,42 %
Souvent	1	0,96 %
Constamment	0	0,00 %
Nombre de répondants		104

9. Estimez-vous disposer des ressources humaines, financières et informationnelles nécessaires pour diffuser convenablement les politiques RH dans votre entreprise?

Oui	79	79,80 %
Non (spécifiez)	20	20,20 %
Nombre de répondants		99

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

Taille de l'entreprise

Moins de 100 employés	28	27,45 %
101 à 500 employés	44	43,14 %
501 à 1 000 employés	13	12,75 %
1 001 à 5 000 employés	12	11,76 %
5 001 employés et plus	5	4,90 %
Nombre de répondants		102

Compilation des résultats – Nombre de répondants

Secteur d'activité		
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	2	2,00 %
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	0	0,00 %
Services publics	3	3,00 %
Construction	0	0,00 %
Fabrication	25	25,00 %
Commerce de gros	1	1,00 %
Commerce de détail	9	9,00 %
Transport et entreposage	3	3,00 %
Industrie de l'information et industrie culturelle	1	1,00 %
Finance et assurances	12	12,00 %
Services immobiliers et services de location et de location à bail	1	1,00 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	14	14,00 %
Gestion de sociétés et d'entreprises	0	0,00 %
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	3	3,00 %
Services d'enseignement	1	1,00 %
Soins de santé et assistance sociale	4	4,00 %
Arts, spectacles et loisirs	0	0,00 %
Hébergement et services de restauration	0	0,00 %
Autres services, sauf les administrations publiques	7	7,00 %
Administrations publiques	4	4,00 %
Organisme sans but lucratif	8	8,00 %
Syndicat	2	2,00 %
Nombre de répondants	100	

Questions	Répondants
<p>1. Par quels moyens faites-vous connaître les politiques RH au personnel?</p> <p>2. Vérifiez-vous si les employés ont pris connaissance des politiques RH?</p> <p>3. Si vous avez répondu oui à la question précédente, comment procédez-vous?</p> <p>4. Les employés disposent-ils tous d'un exemplaire des politiques RH?</p> <p>5. Comment assurez-vous la diffusion des politiques RH auprès des gestionnaires intermédiaires?</p> <p>6. Selon vous, les gestionnaires assurent-ils une diffusion adéquate des politiques RH à leurs subalternes?</p> <p>7. Selon vous, les politiques RH servent-elles d'argument aux gestionnaires intermédiaires pour appuyer leurs décisions dans les dossiers qui relèvent de leur responsabilité?</p> <p>8. À quelle fréquence surviennent des problèmes relatifs à l'interprétation des politiques RH dans votre entreprise?</p> <p>9. Estimez-vous disposer de ressources humaines, financières et informationnelles nécessaires pour diffuser convenablement les politiques RH dans votre entreprise?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>Moins de 100 employés (28 répondants)</p> <p>1 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Par la distribution des politiques ou du manuel de l'employé; À l'occasion de l'intégration des nouveaux employés; par voie de communiqué. 2. Oui. 3. Signature d'une confirmation pour certains programmes. 4. Oui. 5. Même que pour celles à tous les employés. 6. Pas toujours. C'est la raison pour laquelle nous nous adressons à tous par l'entremise de communications internes... 7. Parfois oui, selon leur sens des responsabilités. 8. Rarement. 9. Oui. <p>Secteur d'activité : Finance et assurances</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>2 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. À l'occasion de l'intégration des nouveaux employés. 2. Non. 3. s/o 4. Oui. 5. s/o 6. Pense que ça se fait tout seul. 7. s/o 8. Rarement. 9. Oui. <p>Secteur d'activité : Autres services, sauf les administrations publiques</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>3 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Par la distribution des politiques ou du manuel de l'employé. 2. Oui. 3. Ils doivent me remettre une attestation de lecture signée. 4. Oui. 5. Nous n'avons pas de gestionnaires intermédiaires. 6. s/o 7. s/o 8. Rarement. 9. Oui. <p>Secteur d'activité : Organisme sans but lucratif</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>4 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. À l'occasion de l'intégration des nouveaux employés. 2. Oui. 3. La lecture se fait avec la personne et il y a signature du document. 4. Oui. 5. Il n'y a pas de gestionnaires intermédiaires. 6. Oui. 7. Il n'y a pas de gestionnaires intermédiaires. 8. Rarement. 9. Oui. <p>Secteur d'activité : Organisme sans but lucratif</p>

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> 1. Par quels moyens faites-vous connaître les politiques RH au personnel? 2. Vérifiez-vous si les employés ont pris connaissance des politiques RH? 3. Si vous avez répondu oui à la question précédente, comment procédez-vous? 4. Les employés disposent-ils tous d'un exemplaire des politiques RH? 5. Comment assurez-vous la diffusion des politiques RH auprès des gestionnaires intermédiaires? 6. Selon vous, les gestionnaires assurent-ils une diffusion adéquate des politiques RH à leurs subalternes? 7. Selon vous, les politiques RH servent-elles d'argument aux gestionnaires intermédiaires pour appuyer leurs décisions dans les dossiers qui relèvent de leur responsabilité? 8. À quelle fréquence surviennent des problèmes relatifs à l'interprétation des politiques RH dans votre entreprise? 9. Estimez-vous disposer de ressources humaines, financières et informationnelles nécessaires pour diffuser convenablement les politiques RH dans votre entreprise? <p>Secteur d'activité</p>	<p>5 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. À l'occasion de l'intégration des nouveaux employés; par la distribution des politiques ou du manuel de l'employé. 2. Non. 3. s/o 4. Oui. 5. s/o 6. s/o 7. Oui. 8. Régulièrement. 9. s/o <p>Secteur d'activité : Services immobiliers et services de location et de location à bail</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>6 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Par la formation, des ateliers, des rencontres, etc.; par la distribution des politiques ou du manuel de l'employé. 2. Oui. 3. Ils signent un document à cet effet. 4. Oui. 5. Par des rencontres de formation. 6. Oui. 7. Oui. 8. Régulièrement. 9. Oui. <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>7 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Par la formation, des ateliers, des rencontres, etc.; à l'occasion de l'intégration des nouveaux employés; par la distribution des politiques ou du manuel de l'employé. 2. Oui. 3. Signature à la fin du document. 4. Oui. 5. ... 6. Responsabilisation insuffisante. 7. Oui. 8. Régulièrement. 9. Oui. <p>Secteur d'activité : Finance et assurances</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>8 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. À l'occasion de l'intégration des nouveaux employés. 2. Non. 3. s/o 4. s/o 5. Par correspondance interne. 6. s/o 7. Oui. 8. Régulièrement. 9. s/o <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>

Questions	Répondants
<p>1. Par quels moyens faites-vous connaître les politiques RH au personnel?</p> <p>2. Vérifiez-vous si les employés ont pris connaissance des politiques RH?</p> <p>3. Si vous avez répondu oui à la question précédente, comment procédez-vous?</p> <p>4. Les employés disposent-ils tous d'un exemplaire des politiques RH?</p> <p>5. Comment assurez-vous la diffusion des politiques RH auprès des gestionnaires intermédiaires?</p> <p>6. Selon vous, les gestionnaires assurent-ils une diffusion adéquate des politiques RH à leurs subalternes?</p> <p>7. Selon vous, les politiques RH servent-elles d'argument aux gestionnaires intermédiaires pour appuyer leurs décisions dans les dossiers qui relèvent de leur responsabilité?</p> <p>8. À quelle fréquence surviennent des problèmes relatifs à l'interprétation des politiques RH dans votre entreprise?</p> <p>9. Estimez-vous disposer de ressources humaines, financières et informationnelles nécessaires pour diffuser convenablement les politiques RH dans votre entreprise?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>9 -</p> <p>1. Par la distribution des politiques ou du manuel de l'employé; par la formation, des ateliers, des rencontres, etc.; à l'occasion de l'intégration des nouveaux employés; dans l'intranet.</p> <p>2. Oui.</p> <p>3. À l'occasion de rencontres d'équipes régulières, nous vérifions toujours s'il y a des commentaires sur les politiques de gestion lorsqu'il y a des modifications.</p> <p>4. Oui.</p> <p>5. Ils sont consultés lors de l'élaboration des politiques, ils participent à la validation et la direction les informe en priorité lorsqu'elles deviennent officielles. Ils peuvent ainsi les commenter ou les expliquer aux employés.</p> <p>6. Nous sommes à implanter une nouvelle culture misant sur la collaboration et la participation dans l'organisation, mais la transition vers les nouvelles façons de faire n'est pas encore terminée.</p> <p>7. Oui.</p> <p>8. Rarement.</p> <p>9. À cause des changements en cours dans l'organisation, la personne responsable des politiques est en apprentissage, et les gestionnaires ont développé peu d'habiletés, mais des correctifs sont prévus au cours des prochains mois.</p> <p>Secteur d'activité : Services publics</p>
	<p>10 -</p> <p>1. Par la formation, des ateliers, des rencontres, etc.; par voie de communiqué; dans l'intranet.</p> <p>2. Non.</p> <p>3. s/o</p> <p>4. Oui.</p> <p>5. Soit par une rencontre ou au moyen d'un courriel.</p> <p>6. Ils l'oublent souvent.</p> <p>7. Oui.</p> <p>8. Rarement.</p> <p>9. Oui.</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>
	<p>11 -</p> <p>1. À l'occasion de l'intégration des nouveaux employés; par voie de communiqué; par la distribution des politiques ou du manuel de l'employé.</p> <p>2. Non.</p> <p>3. s/o</p> <p>4. Oui.</p> <p>5. Ne s'applique pas.</p> <p>6. D'abord, le manuel a été élaboré par une personne non RH pour le président. Ce manuel est déficient, non pertinent à plusieurs endroits et sa diffusion n'a pas été organisée ni structurée.</p> <p>7. Oui.</p> <p>8. Régulièrement.</p> <p>9. Oui.</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>

Questions	Répondants	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Par quels moyens faites-vous connaître les politiques RH au personnel? 2. Vérifiez-vous si les employés ont pris connaissance des politiques RH? 3. Si vous avez répondu oui à la question précédente, comment procédez-vous? 4. Les employés disposent-ils tous d'un exemplaire des politiques RH? 5. Comment assurez-vous la diffusion des politiques RH auprès des gestionnaires intermédiaires? 6. Selon vous, les gestionnaires assurent-ils une diffusion adéquate des politiques RH à leurs subalternes? 7. Selon vous, les politiques RH servent-elles d'argument aux gestionnaires intermédiaires pour appuyer leurs décisions dans les dossiers qui relèvent de leur responsabilité? 	<p>12 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. À l'occasion de l'intégration des nouveaux employés; par la distribution des politiques ou du manuel de l'employé. 2. Non. 3. s/o 4. Oui. 5. De la même manière pour tous les employés. 6. Oui. 7. Oui. 8. Rarement. 9. Oui. <p>Secteur d'activité : Commerce de gros</p>
<ol style="list-style-type: none"> 8. À quelle fréquence surviennent des problèmes relatifs à l'interprétation des politiques RH dans votre entreprise? 9. Estimez-vous disposer de ressources humaines, financières et informationnelles nécessaires pour diffuser convenablement les politiques RH dans votre entreprise? <p>Secteur d'activité</p>	<p>13 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Par la distribution des politiques ou du manuel de l'employé; à l'occasion de l'intégration des nouveaux employés. 2. Oui. 3. Au moment de l'embauche, nous voyons les politiques ensemble en survol et donnons une copie à l'employé. 4. Oui. 5. Au moyen de réunions et de courriels de suivi. 6. Oui. 7. Oui. 8. Rarement. 9. Oui. <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
	<p>14 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. À l'occasion de l'intégration des nouveaux employés; par la distribution des politiques ou du manuel de l'employé. 2. Non. 3. s/o 4. Oui. 5. En leur remettant tous les documents pertinents (politiques, résolutions du conseil, etc.). 6. Oui. 7. Oui. 8. Rarement. 9. Oui. <p>Secteur d'activité : Organisme sans but lucratif</p>
	<p>15 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Par la formation, des ateliers, des rencontres, etc.; à l'occasion de l'intégration des nouveaux employés. 2. Non. 3. s/o 4. Par contre, elle est dans un cartable accessible aux employés. 5. Rencontre. 6. Oui. 7. Oui. 8. Rarement. 9. Oui. <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>

Questions	Répondants	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Par quels moyens faites-vous connaître les politiques RH au personnel? 2. Vérifiez-vous si les employés ont pris connaissance des politiques RH? 3. Si vous avez répondu oui à la question précédente, comment procédez-vous? 4. Les employés disposent-ils tous d'un exemplaire des politiques RH? 5. Comment assurez-vous la diffusion des politiques RH auprès des gestionnaires intermédiaires? 6. Selon vous, les gestionnaires assurent-ils une diffusion adéquate des politiques RH à leurs subalternes? 7. Selon vous, les politiques RH servent-elles d'argument aux gestionnaires intermédiaires pour appuyer leurs décisions dans les dossiers qui relèvent de leur responsabilité? 8. À quelle fréquence surviennent des problèmes relatifs à l'interprétation des politiques RH dans votre entreprise? 9. Estimez-vous disposer de ressources humaines, financières et informationnelles nécessaires pour diffuser convenablement les politiques RH dans votre entreprise? <p>Secteur d'activité</p>	<p>16 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Par la formation, des ateliers, des rencontres, etc.; à l'occasion de l'intégration des nouveaux employés; par voie de communiqué; dans l'intranet; par la distribution des politiques ou du manuel de l'employé. 2. Non. 3. s/o 4. Oui. 5. Rencontres de groupes occasionnelles, selon les projets en cours gérés conjointement avec les RH. 6. s/o 7. Oui. 8. Régulièrement. 9. Manque de support administratif pour assurer la mise à jour et mise en ligne du guide de l'employé systématiquement. <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>17 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Par la distribution des politiques ou du manuel de l'employé. 2. Non. 3. s/o 4. Oui. 5. La distribution du manuel de l'employé et les rencontres (réunion) avec eux, une fois par mois. 6. Les employés viennent me consulter pour des procédures en RH qui sont normalement déjà expliquées par leurs superviseurs. 7. Oui. 8. Régulièrement. 9. Je suis la seule en RH pour diffuser et m'assurer que toute l'information est bien comprise, il me faut plus de temps et l'organisme (économie sociale) ne peut pas me payer plus de 3 jours. <p>Secteur d'activité : Organisme sans but lucratif</p>
	<p>18 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Par la formation, des ateliers, des rencontres, etc.; à l'occasion de l'intégration des nouveaux employés; par voie de communiqué; dans l'intranet. 2. Oui. 3. À l'occasion de l'intégration des nouveaux employés, toutes les politiques sont passées en revue. Ensuite, les employés se réfèrent aux politiques et posent des questions au besoin. 4. Enfin oui, mais sur l'intranet. Ils impriment si nécessaire. 5. Par voie de communiqué à la direction et par l'intranet. 6. Oui. 7. Oui. 8. Rarement. 9. Oui. <p>Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>

Questions	Répondants	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Par quels moyens faites-vous connaître les politiques RH au personnel? 2. Vérifiez-vous si les employés ont pris connaissance des politiques RH? 3. Si vous avez répondu oui à la question précédente, comment procédez-vous? 4. Les employés disposent-ils tous d'un exemplaire des politiques RH? 5. Comment assurez-vous la diffusion des politiques RH auprès des gestionnaires intermédiaires? 6. Selon vous, les gestionnaires assurent-ils une diffusion adéquate des politiques RH à leurs subalternes? 7. Selon vous, les politiques RH servent-elles d'argument aux gestionnaires intermédiaires pour appuyer leurs décisions dans les dossiers qui relèvent de leur responsabilité? <p>Secteur d'activité</p>	<p>19 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Par la distribution des politiques ou du manuel de l'employé. 2. Non. 3. s/o 4. Oui. 5. Ils ont la responsabilité de la diffuser. 6. Oui. 7. Oui. 8. Rarement. 9. Oui. <p>Secteur d'activité : Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement</p>
<ol style="list-style-type: none"> 8. À quelle fréquence surviennent des problèmes relatifs à l'interprétation des politiques RH dans votre entreprise? 9. Estimez-vous disposer de ressources humaines, financières et informationnelles nécessaires pour diffuser convenablement les politiques RH dans votre entreprise? <p>Secteur d'activité</p>	<p>20 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Par la distribution des politiques ou du manuel de l'employé; à l'occasion de l'intégration des nouveaux employés. 2. Oui. 3. Signature du manuel de l'employé. 4. Oui. 5. Manuel + réunion de directeurs. 6. Oui. 7. Oui. 8. Rarement. 9. Oui. <p>Secteur d'activité : Organisme sans but lucratif</p>
	<p>21 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Dans l'intranet; à l'occasion de l'intégration des nouveaux employés. 2. Oui. 3. Signature du manuel par les nouveaux employés. 4. Oui. 5. Coaching ponctuel. 6. Présentement, les politiques ne sont pas claires et, à l'aide de la diffusion d'un nouveau manuel, nous visons à les clarifier. 7. Oui. 8. Rarement. 9. Manque de temps pour la formation. <p>Secteur d'activité : Autres services, sauf les administrations publiques</p>
	<p>22 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. À l'occasion de l'intégration des nouveaux employés; par voie de communiqué; rencontres du personnel; dans l'intranet; par la distribution des politiques ou du manuel de l'employé. 2. Non. 3. s/o 4. Oui. 5. Un exemplaire est remis à chacun en employant une liste de distribution et chacun y accède également en format électronique. 6. Ils oublient l'importance de ce manuel. 7. Oui. 8. Rarement. 9. Oui. <p>Secteur d'activité : Syndicat</p>

Questions	Répondants	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Par quels moyens faites-vous connaître les politiques RH au personnel? 2. Vérifiez-vous si les employés ont pris connaissance des politiques RH? 3. Si vous avez répondu oui à la question précédente, comment procédez-vous? 4. Les employés disposent-ils tous d'un exemplaire des politiques RH? 5. Comment assurez-vous la diffusion des politiques RH auprès des gestionnaires intermédiaires? 6. Selon vous, les gestionnaires assurent-ils une diffusion adéquate des politiques RH à leurs subalternes? 7. Selon vous, les politiques RH servent-elles d'argument aux gestionnaires intermédiaires pour appuyer leurs décisions dans les dossiers qui relèvent de leur responsabilité? 	<p>23 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Par la formation, des ateliers, des rencontres, etc.; par la distribution des politiques ou du manuel de l'employé; à l'occasion de l'intégration des nouveaux employés; par voie de communiqué. 2. Oui. 3. Ils doivent signer le document attestant qu'ils en ont pris connaissance. 4. Oui. 5. De la même manière qu'au point 1. 6. Ils s'en remettent beaucoup au SRH. 7. Oui. 8. Rarement. 9. Oui. <p>Secteur d'activité : Organisme sans but lucratif</p>
<ol style="list-style-type: none"> 8. À quelle fréquence surviennent des problèmes relatifs à l'interprétation des politiques RH dans votre entreprise? 9. Estimez-vous disposer de ressources humaines, financières et informationnelles nécessaires pour diffuser convenablement les politiques RH dans votre entreprise? <p>Secteur d'activité</p>	<p>24 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Par la formation, des ateliers, des rencontres, etc.; à l'occasion de l'intégration des nouveaux employés; par voie de communiqué; dans l'intranet; par la distribution des politiques ou du manuel de l'employé. 2. Oui. 3. Accusé réception. 4. Oui. 5. Copie de tout ce qui est remis aux employés. 6. Oui. 7. Oui. 8. Rarement. 9. Oui. <p>Secteur d'activité : Syndicat</p>
	<p>25 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. À l'occasion de l'intégration des nouveaux employés; dans l'intranet; par la distribution des politiques ou du manuel de l'employé. 2. Non. 3. s/o 4. Oui. 5. Intranet, courriel et formation s'il y a lieu. 6. Oui. 7. Oui. 8. Rarement. 9. Oui. <p>Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>
	<p>26 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. À l'occasion de l'intégration des nouveaux employés; par la distribution des politiques ou du manuel de l'employé; dans l'intranet. 2. Non. 3. s/o 4. Oui. 5. Les politiques sont diffusées par la direction RH directement aux employés. 6. s/o 7. Oui. 8. Rarement. 9. Manque de temps... <p>Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>

Questions	Répondants	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Par quels moyens faites-vous connaître les politiques RH au personnel? 2. Vérifiez-vous si les employés ont pris connaissance des politiques RH? 3. Si vous avez répondu oui à la question précédente, comment procédez-vous? 4. Les employés disposent-ils tous d'un exemplaire des politiques RH? 5. Comment assurez-vous la diffusion des politiques RH auprès des gestionnaires intermédiaires? 6. Selon vous, les gestionnaires assurent-ils une diffusion adéquate des politiques RH à leurs subalternes? 7. Selon vous, les politiques RH servent-elles d'argument aux gestionnaires intermédiaires pour appuyer leurs décisions dans les dossiers qui relèvent de leur responsabilité? 8. À quelle fréquence surviennent des problèmes relatifs à l'interprétation des politiques RH dans votre entreprise? 9. Estimez-vous disposer de ressources humaines, financières et informationnelles nécessaires pour diffuser convenablement les politiques RH dans votre entreprise? 	<p>27 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Par voie de communiqué; Dans le cadre de réunions du personnel et avec l'utilisation d'un cartable des communications internes entre les employés et la direction. 2. Oui. 3. Je fais le tour du personnel et je leur demande s'ils connaissent les politiques de l'entreprise. 4. Aucun manuel et aucun écrit n'est disponible pour tous les employés, mais un communiqué peut être émis à l'intention de tous les employés. 5. s/o 6. Les gestionnaires sont sous ma responsabilité et ne transmettent pas toujours bien les directives. 7. Oui. 8. Régulièrement. 9. Oui. <p>Secteur d'activité : Services d'enseignement</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>28 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Par la distribution des politiques ou du manuel de l'employé; à l'occasion de l'intégration des nouveaux employés. 2. Oui. 3. Règles de déontologie, comportement au travail et utilisation des équipements et des ressources informatiques ou de communication. Ces politiques sont signées par les employés à leur embauche. 4. Oui. 5. Au moyen du guide des conditions d'emploi. Tous les employés sans exception ont reçu le guide des conditions d'emploi. 6. Oui. 7. Oui. 8. Rarement. 9. Oui. <p>Secteur d'activité : Finance et assurances</p>
<p>101 à 500 employés (44 répondants)</p>		
	<p>29 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. À l'occasion de l'intégration des nouveaux employés; dans l'intranet; Par la distribution des politiques ou du manuel de l'employé. 2. Non. 3. s/o 4. Elles ne sont pas toutes rédigées ou à jour. 5. Soit dans les rencontres de direction ou par courriel. 6. À cause de la surcharge de travail et le manque de forum de communication. 7. Oui. 8. Régulièrement. 9. Nous manquons de postes de conseiller ; Nous manquons de forums de communication adéquats (culture organisationnelle). <p>Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>

Questions	Répondants
<p>1. Par quels moyens faites-vous connaître les politiques RH au personnel?</p> <p>2. Vérifiez-vous si les employés ont pris connaissance des politiques RH?</p> <p>3. Si vous avez répondu oui à la question précédente, comment procédez-vous?</p> <p>4. Les employés disposent-ils tous d'un exemplaire des politiques RH?</p> <p>5. Comment assurez-vous la diffusion des politiques RH auprès des gestionnaires intermédiaires?</p> <p>6. Selon vous, les gestionnaires assurent-ils une diffusion adéquate des politiques RH à leurs subalternes?</p> <p>7. Selon vous, les politiques RH servent-elles d'argument aux gestionnaires intermédiaires pour appuyer leurs décisions dans les dossiers qui relèvent de leur responsabilité?</p> <p>8. À quelle fréquence surviennent des problèmes relatifs à l'interprétation des politiques RH dans votre entreprise?</p> <p>9. Estimez-vous disposer de ressources humaines, financières et informationnelles nécessaires pour diffuser convenablement les politiques RH dans votre entreprise?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>30 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. À l'occasion de l'intégration des nouveaux employés; par la distribution des politiques ou du manuel de l'employé. 2. Non. 3. s/o 4. Ils disposent du guide du personnel qui trace la ligne de conduite entourant ces politiques. Seuls les gestionnaires disposent des politiques RH. Cependant, les employés peuvent y avoir accès sur demande, mais les politiques et leur libellé s'adressent davantage aux gestionnaires. 5. Par la formation et le suivi des mises à jour des politiques. 6. Parce qu'ils ne les maîtrisent pas eux-mêmes... Les politiques sont incluses dans un cartable qui semble ne servir qu'à amasser la poussière! L'outil n'est probablement pas assez convivial. 7. Oui. 8. Régulièrement. 9. Manque de conseillers RH et de temps. Nos employés sont décentralisés (16 établissements au Québec et 6 en Ontario). Cependant, le siège social et le service des RH se trouvent à Québec, donc assez loin des grands centres. Demande un déploiement à travers la province et beaucoup de déplacements. <p>Secteur d'activité : Autres services, sauf les administrations publiques</p>
	<p>31 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Par la formation, des ateliers, des rencontres, etc.; à l'occasion de l'intégration des nouveaux employés; par voie de communiqué; dans l'intranet; par la distribution des politiques ou du manuel de l'employé. 2. Oui. 3. Examen lors du processus d'accueil ou de diffusion de nouvelles politiques. 4. Oui. 5. Formation. 6. Oui. 7. Oui. 8. Régulièrement. 9. Oui. <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
	<p>32 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Par la formation, des ateliers, des rencontres, etc.; à l'occasion de l'intégration des nouveaux employés; par voie de communiqué; par la distribution des politiques ou du manuel de l'employé. 2. Non. 3. s/o 4. Un cartable est mis à la disposition des employés dans la cafétéria. 5. Au moyen d'une formation. 6. s/o 7. Oui. 8. Régulièrement. 9. Oui. <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> 1. Par quels moyens faites-vous connaître les politiques RH au personnel? 2. Vérifiez-vous si les employés ont pris connaissance des politiques RH? 3. Si vous avez répondu oui à la question précédente, comment procédez-vous? 4. Les employés disposent-ils tous d'un exemplaire des politiques RH? 5. Comment assurez-vous la diffusion des politiques RH auprès des gestionnaires intermédiaires? 6. Selon vous, les gestionnaires assurent-ils une diffusion adéquate des politiques RH à leurs subalternes? 7. Selon vous, les politiques RH servent-elles d'argument aux gestionnaires intermédiaires pour appuyer leurs décisions dans les dossiers qui relèvent de leur responsabilité? 8. À quelle fréquence surviennent des problèmes relatifs à l'interprétation des politiques RH dans votre entreprise? 9. Estimez-vous disposer de ressources humaines, financières et informationnelles nécessaires pour diffuser convenablement les politiques RH dans votre entreprise? <p>Secteur d'activité</p>	<p>33 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Par la formation, des ateliers, des rencontres, etc.; à l'occasion de l'intégration des nouveaux employés; par voie de communiqué; dans l'intranet; par la distribution des politiques ou du manuel de l'employé. 2. Non. 3. s/o 4. Oui. 5. De la même façon que les autres employés, ce qui inclut également de mettre à leur disposition une personne-ressource au service des ressources humaines. 6. Il ne s'assurait pas toujours de leur compréhension et c'est pourquoi nous avons ajouté à notre processus d'intégration, la communication verbale par le gestionnaire des politiques les plus sensibles. 7. Oui. 8. Régulièrement. 9. Oui. <p>Secteur d'activité : Commerce de détail</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>34 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. À l'occasion de l'intégration des nouveaux employés; par voie de communiqué; par la distribution des politiques ou du manuel de l'employé; dans l'intranet. 2. Non. 3. s/o 4. Oui. 5. Rencontres, ateliers etc. 6. N'assurent pas toujours les suivis. 7. Oui. 8. Régulièrement. 9. Oui. <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>35 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. À l'occasion de l'intégration des nouveaux employés; dans l'intranet; par la distribution des politiques ou du manuel de l'employé. 2. Oui. 3. Parce que ces politiques sont présentées lors de l'accueil des employés. 4. Oui. 5. À l'occasion de rencontres statutaires avec les gestionnaires et par l'intranet. 6. Ils ne diffusent pas toujours adéquatement. Le plus souvent lorsque cela les sert dans leur gestion. 7. Oui et non. Dans certains dossiers oui et dans d'autres non. Ils référeront à la direction des ressources humaines pour appuyer leurs décisions quand elles ne sont pas ce qu'ils auraient souhaité et qu'elles n'étaient pas acceptables. 8. Régulièrement. 9. Les activités d'exploitation exigent beaucoup de temps et les professionnels en RH ne peuvent consacrer le temps requis au développement organisationnel et à l'accompagnement des gestionnaires. <p>Secteur d'activité : Administrations publiques</p>

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> 1. Par quels moyens faites-vous connaître les politiques RH au personnel? 2. Vérifiez-vous si les employés ont pris connaissance des politiques RH? 3. Si vous avez répondu oui à la question précédente, comment procédez-vous? 4. Les employés disposent-ils tous d'un exemplaire des politiques RH? 5. Comment assurez-vous la diffusion des politiques RH auprès des gestionnaires intermédiaires? 6. Selon vous, les gestionnaires assurent-ils une diffusion adéquate des politiques RH à leurs subalternes? 7. Selon vous, les politiques RH servent-elles d'argument aux gestionnaires intermédiaires pour appuyer leurs décisions dans les dossiers qui relèvent de leur responsabilité? 8. À quelle fréquence surviennent des problèmes relatifs à l'interprétation des politiques RH dans votre entreprise? 9. Estimez-vous disposer de ressources humaines, financières et informationnelles nécessaires pour diffuser convenablement les politiques RH dans votre entreprise? <p>Secteur d'activité</p>	<p>36 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. À l'occasion de l'intégration des nouveaux employés; dans l'intranet. 2. Oui. 3. En signant un accusé réception. 4. Oui. 5. Formation. 6. Oui. 7. Oui. 8. Rarement. 9. Oui. <p>Secteur d'activité : Finance et assurances</p> <hr/> <p>37 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Par la distribution des politiques ou du manuel de l'employé. 2. Oui. 3. Tous gestionnaires doivent transmettre l'info dans le cadre de réunions et s'assurer que tous aient bien compris. 4. Oui. 5. Formation. 6. Oui. 7. Oui. 8. Rarement. 9. Oui. <p>Secteur d'activité : Organisme sans but lucratif</p> <hr/> <p>38 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Par la formation, des ateliers, des rencontres, etc.; par la distribution des politiques ou du manuel de l'employé. 2. Oui 3. Par une signature de l'employé. 4. Elles sont disponibles dans le manuel de l'employé. 5. Par courriel 6. Oui 7. Oui 8. Régulièrement 9. Oui <p>Secteur d'activité : Fabrication</p> <hr/> <p>39 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Par la formation, des ateliers, des rencontres, etc.; à l'occasion de l'intégration des nouveaux employés. 2. Oui. 3. Chaque année, ils doivent remplir un document dans lequel ils reconnaissent avoir bien lu (ou relu) les politiques et s'engager à les respecter. 4. Ils peuvent y accéder en tout temps par l'entremise de nos dossiers publics et les imprimer à leur guise. 5. Ils sont formés à cet effet. 6. Oui. 7. Oui. 8. Régulièrement. 9. Oui. <p>Secteur d'activité : Finance et assurances</p>

Questions		Répondants
<ol style="list-style-type: none"> 1. Par quels moyens faites-vous connaître les politiques RH au personnel? 2. Vérifiez-vous si les employés ont pris connaissance des politiques RH? 3. Si vous avez répondu oui à la question précédente, comment procédez-vous? 4. Les employés disposent-ils tous d'un exemplaire des politiques RH? 5. Comment assurez-vous la diffusion des politiques RH auprès des gestionnaires intermédiaires? 6. Selon vous, les gestionnaires assurent-ils une diffusion adéquate des politiques RH à leurs subalternes? 7. Selon vous, les politiques RH servent-elles d'argument aux gestionnaires intermédiaires pour appuyer leurs décisions dans les dossiers qui relèvent de leur responsabilité? 	40 -	<ol style="list-style-type: none"> 1. Par la formation, des ateliers, des rencontres, etc.; à l'occasion de l'intégration des nouveaux employés; par voie de communiqué; dans l'intranet, nous assignons des devoirs sur nos politiques. 2. Oui. 3. Par contrôle informatique sur intranet. 4. Oui. 5. Par notre système intranet, par le biais de devoirs électroniques. 6. Oui. 7. Oui. 8. Rarement. 9. Oui. <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
<ol style="list-style-type: none"> 8. À quelle fréquence surviennent des problèmes relatifs à l'interprétation des politiques RH dans votre entreprise? 9. Estimez-vous disposer de ressources humaines, financières et informationnelles nécessaires pour diffuser convenablement les politiques RH dans votre entreprise? <p>Secteur d'activité</p>	41 -	<ol style="list-style-type: none"> 1. À l'occasion de l'intégration des nouveaux employés et si il y a modifications des politiques, il y a une présentation aux travailleurs par l'entremise de réunions d'équipe mensuelles. 2. Non. 3. s/o 4. Ils sont disponibles à la cafétéria. 5. Rencontre hebdomadaire du comité des ressources humaines. 6. Oui. 7. Oui. 8. Rarement. 9. Oui. <p>Secteur d'activité : Agriculture, foresterie, pêche et chasse</p>
	42 -	<ol style="list-style-type: none"> 1. Par voie de communiqué. 2. Non. 3. s/o 4. s/o 5. s/o 6. Oui. 7. Oui. 8. Rarement. 9. Oui. <p>Secteur d'activité : Soins de santé et assistance sociale</p>
	43 -	<ol style="list-style-type: none"> 1. À l'occasion de l'intégration des nouveaux employés; dans l'intranet. 2. Non. 3. s/o 4. Oui. 5. Intranet. 6. Oui. 7. Oui. 8. Régulièrement. 9. Oui. <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>

Questions	Répondants	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Par quels moyens faites-vous connaître les politiques RH au personnel? 2. Vérifiez-vous si les employés ont pris connaissance des politiques RH? 3. Si vous avez répondu oui à la question précédente, comment procédez-vous? 4. Les employés disposent-ils tous d'un exemplaire des politiques RH? 5. Comment assurez-vous la diffusion des politiques RH auprès des gestionnaires intermédiaires? 6. Selon vous, les gestionnaires assurent-ils une diffusion adéquate des politiques RH à leurs subalternes? 7. Selon vous, les politiques RH servent-elles d'argument aux gestionnaires intermédiaires pour appuyer leurs décisions dans les dossiers qui relèvent de leur responsabilité? 	<p>44 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Dans l'intranet. 2. Non. 3. s/o 4. s/o 5. Intranet. 6. s/o 7. Oui. 8. Rarement. 9. Oui. <p>Secteur d'activité : Finance et assurances</p>
<ol style="list-style-type: none"> 8. À quelle fréquence surviennent des problèmes relatifs à l'interprétation des politiques RH dans votre entreprise? 9. Estimez-vous disposer de ressources humaines, financières et informationnelles nécessaires pour diffuser convenablement les politiques RH dans votre entreprise? <p>Secteur d'activité</p>	<p>45 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Dans l'intranet. 2. Non. 3. s/o 4. s/o 5. Occasionnellement, par de la formation ciblée et toujours par courriel. 6. C'est inégal. Je crois qu'ils le font toujours minimalement... 7. Oui. 8. Régulièrement. 9. s/o <p>Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>
	<p>46 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. À l'occasion de l'intégration des nouveaux employés. 2. Non. 3. s/o 4. s/o 5. s/o 6. s/o 7. Oui. 8. Rarement. 9. Oui. <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
	<p>47 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Par la formation, des ateliers, des rencontres, etc. ; à l'occasion de l'intégration des nouveaux employés; par voie de communiqué; dans l'intranet; par la distribution des politiques ou du manuel de l'employé. 2. Oui. 3. À l'embauche, les candidats doivent signer les politiques, nous nous assurons ainsi qu'ils en ont pris connaissance. Les politiques sont également affichées dans les aires de repos des employés. 4. Oui. 5. Ils en ont tous reçu des exemplaires. 6. Oui. 7. Oui. 8. Rarement. 9. Oui. <p>Secteur d'activité : Commerce de détail</p>

Questions	Répondants
<p>1. Par quels moyens faites-vous connaître les politiques RH au personnel?</p> <p>2. Vérifiez-vous si les employés ont pris connaissance des politiques RH?</p> <p>3. Si vous avez répondu oui à la question précédente, comment procédez-vous?</p> <p>4. Les employés disposent-ils tous d'un exemplaire des politiques RH?</p> <p>5. Comment assurez-vous la diffusion des politiques RH auprès des gestionnaires intermédiaires?</p> <p>6. Selon vous, les gestionnaires assurent-ils une diffusion adéquate des politiques RH à leurs subalternes?</p> <p>7. Selon vous, les politiques RH servent-elles d'argument aux gestionnaires intermédiaires pour appuyer leurs décisions dans les dossiers qui relèvent de leur responsabilité?</p> <p>8. À quelle fréquence surviennent des problèmes relatifs à l'interprétation des politiques RH dans votre entreprise?</p> <p>9. Estimez-vous disposer de ressources humaines, financières et informationnelles nécessaires pour diffuser convenablement les politiques RH dans votre entreprise?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>48 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. À l'occasion de l'intégration des nouveaux employés; par la distribution des politiques ou du manuel de l'employé; affichage sur babillard, par exemple pour la politique SST conformément au <i>Code canadien du travail</i>. 2. Oui. 3. À l'occasion de l'accueil du nouvel employé, les politiques sont présentées au travailleur et un guide lui est remis. Par la suite, il doit signer un document qui atteste qu'il l'a reçu et qu'il a pris connaissance des politiques. 4. Tous les nouveaux employés, depuis que nous avons instauré cette procédure, ont un exemplaire des politiques RH. Pour les employés de longue date, ils ont reçu un guide au moment de l'embauche, mais celui-ci ne contenait pas toutes les politiques. Nous leur avons fait part de la réalisation du nouveau guide de l'employé et nous leur avons offert la possibilité de s'en procurer un exemplaire. 5. Réunion d'équipe et copie des politiques. 6. En grande majorité, oui. Sinon, réticence au changement, incompréhension, lourdeur de la politique et désaccord chez quelques autres. 7. Oui. 8. Rarement. 9. Oui. <p>Secteur d'activité : Agriculture, foresterie, pêche et chasse</p>
	<p>49 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Par la formation, des ateliers, des rencontres, etc.; à l'occasion de l'intégration des nouveaux employés; par la distribution des politiques ou du manuel de l'employé. 2. Oui. 3. Par un questionnaire et par des groupes de discussion. 4. Oui. 5. Par des séances d'information et de formation. 6. Oui. 7. Oui. 8. Régulièrement. 9. Budgets limités et rencontres d'employés limitées. <p>Secteur d'activité : Commerce de détail</p>
	<p>50 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Par la distribution des politiques ou du manuel de l'employé; par la formation, des ateliers, des rencontres, etc.; à l'occasion de l'intégration des nouveaux employés. 2. Non. 3. s/o 4. Oui. 5. Formation de groupe. 6. Oui. 7. Oui. 8. Rarement. 9. Oui. <p>Secteur d'activité : Industrie de l'information et industrie culturelle</p>

Questions	Répondants	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Par quels moyens faites-vous connaître les politiques RH au personnel? 2. Vérifiez-vous si les employés ont pris connaissance des politiques RH? 3. Si vous avez répondu oui à la question précédente, comment procédez-vous? 4. Les employés disposent-ils tous d'un exemplaire des politiques RH? 5. Comment assurez-vous la diffusion des politiques RH auprès des gestionnaires intermédiaires? 6. Selon vous, les gestionnaires assurent-ils une diffusion adéquate des politiques RH à leurs subalternes? 7. Selon vous, les politiques RH servent-elles d'argument aux gestionnaires intermédiaires pour appuyer leurs décisions dans les dossiers qui relèvent de leur responsabilité? 8. À quelle fréquence surviennent des problèmes relatifs à l'interprétation des politiques RH dans votre entreprise? 9. Estimez-vous disposer de ressources humaines, financières et informationnelles nécessaires pour diffuser convenablement les politiques RH dans votre entreprise? <p>Secteur d'activité</p>	<p>51 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Par la distribution des politiques ou du manuel de l'employé; à l'occasion de l'intégration des nouveaux employés. 2. Oui. 3. Nous leur faisons remplir et signer un formulaire où ils confirment avoir pris connaissance et compris les politiques administratives. 4. Les employés temporaires et à temps partiel ne disposent pas de copie, mais tous les employés permanents ont une copie personnelle du répertoire des politiques administratives. 5. Chaque gestionnaire dispose également d'une copie des politiques. Lorsque nous avons remis le répertoire, il a été expliqué à chacun. Lorsque nous le mettons à jour, nous expliquons les modifications. Les gestionnaires doivent se référer au service des ressources humaines pour toutes les questions en lien avec le répertoire. 6. Il est difficile de répondre à cette question. Il faudrait faire un sondage auprès des employés. 7. Oui. 8. Rarement. 9. Oui. <p>Secteur d'activité : Administrations publiques</p>
	<p>52 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Par la formation, des ateliers, des rencontres, etc.; par la distribution des politiques ou du manuel de l'employé; à l'occasion de l'intégration des nouveaux employés; par voie de communiqué. 2. Non. 3. s/o 4. Oui. 5. Communiquées par courriel et affichées sur une base de savoir, incluses dans la formation liée au poste. 6. Rarement diffusées. L'administration doit assurer un suivi constant. 7. Oui. 8. Régulièrement. 9. Oui. <p>Secteur d'activité : Autres services, sauf les administrations publiques</p>
	<p>53 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. À l'occasion de l'intégration des nouveaux employés; par voie de communiqué; par la distribution des politiques ou du manuel de l'employé. 2. Non. 3. s/o 4. s/o 5. Par voie de communiqués et en répondant aux questions des gens pour éclaircir certains points. 6. Par manque de temps, explication rapide. 7. Oui. 8. Régulièrement. 9. Il nous faudrait un réseau intranet, accessible à tous, car nous œuvrons en consultation IT, et nos conseillers sont tous en mandat chez nos clients, donc pas tous dans les mêmes bureaux. Il est plus difficile de tous les joindre, sauf par courriel. <p>Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>

Questions		Répondants
<ol style="list-style-type: none"> 1. Par quels moyens faites-vous connaître les politiques RH au personnel? 2. Vérifiez-vous si les employés ont pris connaissance des politiques RH? 3. Si vous avez répondu oui à la question précédente, comment procédez-vous? 4. Les employés disposent-ils tous d'un exemplaire des politiques RH? 5. Comment assurez-vous la diffusion des politiques RH auprès des gestionnaires intermédiaires? 6. Selon vous, les gestionnaires assurent-ils une diffusion adéquate des politiques RH à leurs subalternes? 7. Selon vous, les politiques RH servent-elles d'argument aux gestionnaires intermédiaires pour appuyer leurs décisions dans les dossiers qui relèvent de leur responsabilité? 8. À quelle fréquence surviennent des problèmes relatifs à l'interprétation des politiques RH dans votre entreprise? 9. Estimez-vous disposer de ressources humaines, financières et informationnelles nécessaires pour diffuser convenablement les politiques RH dans votre entreprise? <p>Secteur d'activité</p>	54 -	<ol style="list-style-type: none"> 1. Par la distribution des politiques ou du manuel de l'employé; par la formation, des ateliers, des rencontres, etc.; à l'occasion de l'intégration des nouveaux employés. 2. Oui. 3. Lors de l'introduction de nouvelles politiques, il y a une présentation à chacun des employés et ceux-ci sont invités à poser des questions et à nous remettre leurs commentaires. 4. Oui. 5. Les gestionnaires ont une copie des politiques RH et à l'occasion des rencontres, nous leur demandons s'ils ont besoin de clarification quant à l'application et à la pratique des politiques. 6. Les gestionnaires feignent souvent ne pas être au courant même si nous avons passé du temps à leur expliquer les politiques, car ils désirent retarder ou ignorer les décisions qu'ils devraient appliquer. 7. Oui. 8. Régulièrement. 9. La communication doit être faite par nous sans avoir recours à des spécialistes en communication, car aucun budget n'est octroyé pour la diffusion et la communication. <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
	55 -	<ol style="list-style-type: none"> 1. Par la formation, des ateliers, des rencontres, etc.; à l'occasion de l'intégration des nouveaux employés; par voie de communiqué; dans l'intranet; par la distribution des politiques ou du manuel de l'employé. 2. Non. 3. s/o 4. Pas nécessairement, s'ils ne l'impriment pas de l'intranet. 5. Par courriel. 6. Ils se fient aux RH! 7. Oui. 8. Rarement. 9. Oui. <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
	56 -	<ol style="list-style-type: none"> 1. À l'occasion de l'intégration des nouveaux employés; par la distribution des politiques ou du manuel de l'employé; par voie de communiqué. 2. Oui. 3. Signature du manuel de l'employé et, lors de la rencontre d'accueil, nous nous assurons que tout a été bien compris. 4. Oui. 5. Réponse aux questions, manuel de l'employé et convention collective. 6. Plusieurs croient qu'ils peuvent faire des exceptions pour leurs employés... ça n'assure pas une très bonne diffusion auprès des employés. 7. Oui. 8. Rarement. 9. Oui. <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>

Questions	Répondants	
<p>1. Par quels moyens faites-vous connaître les politiques RH au personnel?</p> <p>2. Vérifiez-vous si les employés ont pris connaissance des politiques RH?</p> <p>3. Si vous avez répondu oui à la question précédente, comment procédez-vous?</p> <p>4. Les employés disposent-ils tous d'un exemplaire des politiques RH?</p> <p>5. Comment assurez-vous la diffusion des politiques RH auprès des gestionnaires intermédiaires?</p> <p>6. Selon vous, les gestionnaires assurent-ils une diffusion adéquate des politiques RH à leurs subalternes?</p> <p>7. Selon vous, les politiques RH servent-elles d'argument aux gestionnaires intermédiaires pour appuyer leurs décisions dans les dossiers qui relèvent de leur responsabilité?</p> <p>8. À quelle fréquence surviennent des problèmes relatifs à l'interprétation des politiques RH dans votre entreprise?</p> <p>9. Estimez-vous disposer de ressources humaines, financières et informationnelles nécessaires pour diffuser convenablement les politiques RH dans votre entreprise?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>57 -</p>	<p>1. Par la formation, des ateliers, des rencontres, etc.; à l'occasion de l'intégration des nouveaux employés; par voie de communiqué; par la distribution des politiques ou du manuel de l'employé; élaboration d'une « fiche personnalisée » pour chaque nouvel employé (et son supérieur immédiat et divers administrateurs internes de programmes/plans aux employées), énumérant leurs principaux avantages sociaux (généraux et particuliers), avec dates d'admissibilité (en fonction de leur date d'entrée) et un lien vers le manuel des politiques RH.</p> <p>2. Oui.</p> <p>3. Par une discussion et une signature de la fiche personnalisée avec leur supérieur; aussi, certaines politiques (harcèlement, usage IT) doivent être lues et reconnues par une signature distincte.</p> <p>4. Un manuel est disponible par service pour consultation, prise de copie.</p> <p>5. voir # 1, 3 Toute modification ou ajout de politique est distribuée par courriel aux superviseurs « pour communication interne aux membres de leur équipe » et est mentionnée lors de la rencontre hebdomadaire de planification/échange des priorités entre superviseurs.</p> <p>6. Le problème se situe sur le plan des mises à jour du cartable du service (dernière version papier). Nous avons commencé l'introduction d'une version électronique sur notre réseau intranet (très long à installer cependant).</p> <p>7. Oui.</p> <p>8. Régulièrement.</p> <p>9. Oui.</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
	<p>58 -</p>	<p>1. À l'occasion de l'intégration des nouveaux employés; dans l'intranet.</p> <p>2. Oui.</p> <p>3. Pour certaines politiques, l'employé doit signer un formulaire à l'effet qu'il a lu et compris celles-ci.</p> <p>4. Toutes les politiques ne sont pas diffusées et les politiques sont maintenant disponibles seulement via l'intranet.</p> <p>5. Par courriel.</p> <p>6. Manque de communication, ne cascade pas toujours et des rappels sont requis.</p> <p>7. Oui.</p> <p>8. Rarement.</p> <p>9. Oui.</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
	<p>59 -</p>	<p>1. Par la formation, des ateliers, des rencontres, etc.; par la distribution des politiques ou du manuel de l'employé.</p> <p>2. Non.</p> <p>3. s/o</p> <p>4. Oui.</p> <p>5. Des rencontres avec le personnel.</p> <p>6. Nous recevons fréquemment des questions concernant nos politiques que les employés devraient déjà savoir.</p> <p>7. Oui.</p> <p>8. Régulièrement.</p> <p>9. Oui.</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> 1. Par quels moyens faites-vous connaître les politiques RH au personnel? 2. Vérifiez-vous si les employés ont pris connaissance des politiques RH? 3. Si vous avez répondu oui à la question précédente, comment procédez-vous? 4. Les employés disposent-ils tous d'un exemplaire des politiques RH? 5. Comment assurez-vous la diffusion des politiques RH auprès des gestionnaires intermédiaires? 6. Selon vous, les gestionnaires assurent-ils une diffusion adéquate des politiques RH à leurs subalternes? 7. Selon vous, les politiques RH servent-elles d'argument aux gestionnaires intermédiaires pour appuyer leurs décisions dans les dossiers qui relèvent de leur responsabilité? 8. À quelle fréquence surviennent des problèmes relatifs à l'interprétation des politiques RH dans votre entreprise? 9. Estimez-vous disposer de ressources humaines, financières et informationnelles nécessaires pour diffuser convenablement les politiques RH dans votre entreprise? <p>Secteur d'activité</p>	<p>60 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. À l'occasion de l'intégration des nouveaux employés; par voie de communiqué; dans l'intranet. 2. Non. 3. s/o 4. Oui. 5. Par voie de communiqués, l'intranet et par voie hiérarchique (descendre en cascades). 6. Malheureusement, les gestionnaires se fient sur l'intranet plus que sur la communication personnelle. 7. Oui. 8. Rarement. 9. Oui. <p>Secteur d'activité : Finance et assurances</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>61 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Par la formation, des ateliers, des rencontres, etc.; à l'occasion de l'intégration des nouveaux employés; par voie de communiqué. 2. Oui. 3. Nous leur posons la question lorsque nous en avons l'occasion. En ce qui a trait aux superviseurs, nous leur donnons la formation et leur donnons les documents écrits quelques jours avant. Donc, il est possible de valider leurs connaissances en leur posant des questions. 4. Nous donnons la formation aux superviseurs, nous distribuons des dépliants avec l'information requise et nécessaire aux employés, mais pas le détail de la politique. 5. Par la formation interne donnée par le personnel du service des ressources humaines. 6. Oui. 7. Oui. 8. Rarement. 9. Le manque d'expérience et le fait de faire partie d'une PME en pleine expansion dont le département des RH est en construction. Le temps et les ressources peuvent manquer à l'occasion. Nous tentons des expériences et nous nous adaptons. <p>Secteur d'activité : Commerce de détail</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>62 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Par voie de communiqué; par la formation, des ateliers, des rencontres, etc. 2. Oui. 3. Ils doivent signer la dernière feuille de la politique indiquant qu'ils ont compris et qu'ils s'engagent à la respecter. 4. Certaines politiques sont accessibles via un cartable de gestion, d'autres sont tout simplement affichées. 5. À l'occasion de l'INFO-LUNCH mensuel. 6. Parfois, ils nous en font part lorsqu'une situation prévue par la politique arrive, mais la plupart sont assez proactifs. 7. À l'occasion seulement. 8. Rarement. 9. Je suis seule aux RH pour 180 employés dans deux bâtiments donc je manque de temps et parfois d'inspiration pour rédiger mes politiques. Je manque aussi de référence sur ce qui se fait dans le marché. <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>

Questions	Répondants	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Par quels moyens faites-vous connaître les politiques RH au personnel? 2. Vérifiez-vous si les employés ont pris connaissance des politiques RH? 3. Si vous avez répondu oui à la question précédente, comment procédez-vous? 4. Les employés disposent-ils tous d'un exemplaire des politiques RH? 5. Comment assurez-vous la diffusion des politiques RH auprès des gestionnaires intermédiaires? 6. Selon vous, les gestionnaires assurent-ils une diffusion adéquate des politiques RH à leurs subalternes? 7. Selon vous, les politiques RH servent-elles d'argument aux gestionnaires intermédiaires pour appuyer leurs décisions dans les dossiers qui relèvent de leur responsabilité? 8. À quelle fréquence surviennent des problèmes relatifs à l'interprétation des politiques RH dans votre entreprise? 9. Estimez-vous disposer de ressources humaines, financières et informationnelles nécessaires pour diffuser convenablement les politiques RH dans votre entreprise? <p>Secteur d'activité</p>	<p>63 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Par la formation, des ateliers, des rencontres, etc.; à l'occasion de l'intégration des nouveaux employés; par voie de communiqué; dans l'intranet; par la distribution des politiques ou du manuel de l'employé. 2. Non. 3. s/o 4. Oui. 5. Communiqués et rencontres informelles. 6. Question de culture d'entreprise. 7. Oui. 8. Rarement. 9. Oui. <p>Secteur d'activité : Commerce de détail</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>64 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Par la formation, des ateliers, des rencontres, etc.; à l'occasion de l'intégration des nouveaux employés; dans l'intranet. 2. Oui. 3. Signature d'un engagement. 4. Disponible sur l'intranet. 5. Disponible sur l'intranet et une copie papier est disponible dans chaque service. 6. Oui. 7. Oui. 8. Rarement. 9. Oui. <p>Secteur d'activité : Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>65 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. À l'occasion de l'intégration des nouveaux employés; par la distribution des politiques ou du manuel de l'employé. 2. Non. 3. s/o 4. Oui. 5. Par des réunions. 6. Oui. 7. Oui. 8. Rarement. 9. Oui. <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>66 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. À l'occasion de l'intégration des nouveaux employés; dans l'intranet; par la distribution des politiques ou du manuel de l'employé. 2. Non. 3. s/o 4. Oui. 5. Au moyen de l'intranet et tous les changements sont communiqués par courriel. 6. Oui. 7. Oui. 8. Rarement. 9. Oui.

Questions	Répondants	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Par quels moyens faites-vous connaître les politiques RH au personnel? 2. Vérifiez-vous si les employés ont pris connaissance des politiques RH? 3. Si vous avez répondu oui à la question précédente, comment procédez-vous? 4. Les employés disposent-ils tous d'un exemplaire des politiques RH? 5. Comment assurez-vous la diffusion des politiques RH auprès des gestionnaires intermédiaires? 6. Selon vous, les gestionnaires assurent-ils une diffusion adéquate des politiques RH à leurs subalternes? 7. Selon vous, les politiques RH servent-elles d'argument aux gestionnaires intermédiaires pour appuyer leurs décisions dans les dossiers qui relèvent de leur responsabilité? 8. À quelle fréquence surviennent des problèmes relatifs à l'interprétation des politiques RH dans votre entreprise? 	<p>67 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Par la formation, des ateliers, des rencontres, etc.; à l'occasion de l'intégration des nouveaux employés; par voie de communiqué; par la distribution des politiques ou du manuel de l'employé. 2. Oui. 3. Nous faisons une lecture ensemble du manuel de l'employé. 4. Oui. 5. Par courriel et rencontres spéciales. 6. Pas toujours, certains sont plus « délinquants » sur le fait d'informer adéquatement ou de partager l'information. 7. Oui. 8. Rarement. 9. Il y aurait place à amélioration. Nous sommes encore dans une gestion paternaliste, le partage d'information et la communication fait défaut. <p>Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>
<ol style="list-style-type: none"> 9. Estimez-vous disposer de ressources humaines, financières et informationnelles nécessaires pour diffuser convenablement les politiques RH dans votre entreprise? <p>Secteur d'activité</p>	<p>68 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. À l'occasion de l'intégration des nouveaux employés. 2. Oui. 3. s/o 4. Les politiques sont exposées et expliquées à l'occasion de l'accueil de l'employé. Par la suite, ils peuvent les consulter en tout temps au service des ressources humaines. 5. En comité de gestion et/ou par courriel. 6. Il faut effectuer des suivis et des rappels afin que chacun applique les politiques de façon uniforme, ce qui n'est pas toujours le cas. Des explications sur la façon d'interpréter et d'appliquer les politiques doivent être communiquées. 7. Oui. 8. Régulièrement. 9. Oui. <p>Secteur d'activité : Finance et assurances</p>
	<p>69 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Par la distribution des politiques ou du manuel de l'employé; par la formation, des ateliers, des rencontres, etc.; à l'occasion de l'intégration des nouveaux employés. 2. Oui. 3. En leur présentant. 4. Oui. 5. À l'occasion de rencontres de groupe. 6. Oui. 7. Oui. 8. Rarement. 9. Oui. <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>

Questions	Répondants	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Par quels moyens faites-vous connaître les politiques RH au personnel? 2. Vérifiez-vous si les employés ont pris connaissance des politiques RH? 3. Si vous avez répondu oui à la question précédente, comment procédez-vous? 4. Les employés disposent-ils tous d'un exemplaire des politiques RH? 5. Comment assurez-vous la diffusion des politiques RH auprès des gestionnaires intermédiaires? 6. Selon vous, les gestionnaires assurent-ils une diffusion adéquate des politiques RH à leurs subalternes? 7. Selon vous, les politiques RH servent-elles d'argument aux gestionnaires intermédiaires pour appuyer leurs décisions dans les dossiers qui relèvent de leur responsabilité? 	70 -	<ol style="list-style-type: none"> 1. À l'occasion de l'intégration des nouveaux employés; par la distribution des politiques ou du manuel de l'employé. 2. Non. 3. s/o 4. Oui. 5. Dans le cadre des comités de gestion. 6. Oui. 7. Oui. 8. Rarement. 9. Oui. <p>Secteur d'activité : Finance et assurances</p>
<ol style="list-style-type: none"> 8. À quelle fréquence surviennent des problèmes relatifs à l'interprétation des politiques RH dans votre entreprise? 9. Estimez-vous disposer de ressources humaines, financières et informationnelles nécessaires pour diffuser convenablement les politiques RH dans votre entreprise? <p>Secteur d'activité</p>	71 -	<ol style="list-style-type: none"> 1. Par la formation, des ateliers, des rencontres, etc.; à l'occasion de l'intégration des nouveaux employés; par la distribution des politiques ou du manuel de l'employé. 2. Non. 3. s/o 4. Oui. 5. En diffusant des manuels de politiques et procédures. 6. Par manque de temps, ils ne prennent pas le temps de s'assurer que les politiques sont respectées et mises en applications. 7. Oui. 8. Rarement. 9. Oui. <p>Secteur d'activité : Autres services, sauf les administrations publiques</p>
	72 -	<ol style="list-style-type: none"> 1. Par la distribution des politiques ou du manuel de l'employé; à l'occasion de l'intégration des nouveaux employés; par voie de communiqué. 2. Non. 3. s/o 4. Oui. 5. Identique à la question 1. 6. Leur compréhension n'est pas vérifiée, alors il leur arrive de modifier l'information en cours de route. 7. Oui. 8. Régulièrement. 9. Tout est expliqué au vice-président opérationnel, et on se fie sur lui pour qu'il communique l'info plus bas dans la hiérarchie ce qui est une attente irréaliste... (temps, faisabilité, etc.) <p>Secteur d'activité : Commerce de détail</p>

Questions	Répondants	
<p>1. Par quels moyens faites-vous connaître les politiques RH au personnel?</p> <p>2. Vérifiez-vous si les employés ont pris connaissance des politiques RH?</p> <p>3. Si vous avez répondu oui à la question précédente, comment procédez-vous?</p> <p>4. Les employés disposent-ils tous d'un exemplaire des politiques RH?</p> <p>5. Comment assurez-vous la diffusion des politiques RH auprès des gestionnaires intermédiaires?</p> <p>6. Selon vous, les gestionnaires assurent-ils une diffusion adéquate des politiques RH à leurs subalternes?</p> <p>7. Selon vous, les politiques RH servent-elles d'argument aux gestionnaires intermédiaires pour appuyer leurs décisions dans les dossiers qui relèvent de leur responsabilité?</p> <p>8. À quelle fréquence surviennent des problèmes relatifs à l'interprétation des politiques RH dans votre entreprise?</p> <p>9. Estimez-vous disposer de ressources humaines, financières et informationnelles nécessaires pour diffuser convenablement les politiques RH dans votre entreprise?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>501 à 1000 employés (13 répondants)</p>	
	<p>73 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. À l'occasion de l'intégration des nouveaux employés; dans l'intranet; par la distribution des politiques ou du manuel de l'employé. 2. Non. 3. s/o 4. Oui. 5. Tous ont accès au manuel RH par voie électronique. Si nous voulons attirer leur attention sur un sujet précis, nous faisons une note de service à leur intention. 6. Oui. 7. Oui. 8. Rarement. 9. Avec le nombre d'employés et la quantité de bureaux répartis dans la province, nous devons améliorer la diffusion, les contacts et l'interaction par les moyens électroniques et ajouter des ressources RH pour appuyer le tout. <p>Secteur d'activité : Organisme sans but lucratif</p>
	<p>74 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Par la formation, des ateliers, des rencontres, etc.; à l'occasion de l'intégration des nouveaux employés; par voie de communiqué; par la distribution des politiques ou du manuel de l'employé; dans l'intranet. 2. Non. 3. s/o 4. Ils y ont accès sur intranet, mais ne disposent pas de leur propre exemplaire. 5. Notes de service et formation. 6. Les politiques ne sont pas toujours bien connues ou respectées. 7. Oui. 8. Rarement. 9. Ils seraient avantageux de pouvoir faire plus de formation et de séances d'information à ce sujet. <p>Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>
	<p>75 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. À l'occasion de l'intégration des nouveaux employés; par voie de communiqué; dans l'intranet; par la distribution des politiques ou du manuel de l'employé. 2. Non. 3. s/o 4. Oui. 5. Comme pour les employés, c.-à-d. manuel remis et réception de communiqués. 6. Oui. 7. Oui. 8. Rarement. 9. Oui. <p>Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>

Questions	Répondants	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Par quels moyens faites-vous connaître les politiques RH au personnel? 2. Vérifiez-vous si les employés ont pris connaissance des politiques RH? 3. Si vous avez répondu oui à la question précédente, comment procédez-vous? 4. Les employés disposent-ils tous d'un exemplaire des politiques RH? 5. Comment assurez-vous la diffusion des politiques RH auprès des gestionnaires intermédiaires? 6. Selon vous, les gestionnaires assurent-ils une diffusion adéquate des politiques RH à leurs subalternes? 7. Selon vous, les politiques RH servent-elles d'argument aux gestionnaires intermédiaires pour appuyer leurs décisions dans les dossiers qui relèvent de leur responsabilité? <p>Secteur d'activité</p>	<p>76 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Par la formation, des ateliers, des rencontres, etc.; à l'occasion de l'intégration des nouveaux employés; dans l'intranet. 2. Non. 3. s/o 4. Oui. 5. Réunions des cadres et intranet. 6. Ils se réfèrent souvent aux départements RH pour plus de précisions. 7. Oui. 8. Rarement. 9. Oui. <p>Secteur d'activité : Administrations publiques</p>
<ol style="list-style-type: none"> 8. À quelle fréquence surviennent des problèmes relatifs à l'interprétation des politiques RH dans votre entreprise? 9. Estimez-vous disposer de ressources humaines, financières et informationnelles nécessaires pour diffuser convenablement les politiques RH dans votre entreprise? <p>Secteur d'activité</p>	<p>77 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. À l'occasion de l'intégration des nouveaux employés; par voie de communiqué; dans l'intranet; par la distribution des politiques ou du manuel de l'employé. 2. Non. 3. s/o 4. Oui. 5. Par messagerie électronique. 6. Parce qu'on observe souvent des dérogations. 7. Oui. 8. Régulièrement. 9. Oui. <p>Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>
	<p>78 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Par affichage. 2. Oui. 3. Faire signer. 4. Pas de façon individuelle. 5. Par une rencontre. 6. Oui. 7. Je ne crois pas que ce soit une pratique. 8. Rarement. 9. Oui. <p>Secteur d'activité : Soins de santé et assistance sociale</p>
	<p>79 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. À l'occasion de l'intégration des nouveaux employés; dans l'intranet. 2. Non. 3. s/o 4. Oui. 5. Suivi auprès des gestionnaires. 6. Oui. 7. s/o 8. Rarement. 9. Oui. <p>Secteur d'activité : Autres services, sauf les administrations publiques</p>

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> 1. Par quels moyens faites-vous connaître les politiques RH au personnel? 2. Vérifiez-vous si les employés ont pris connaissance des politiques RH? 3. Si vous avez répondu oui à la question précédente, comment procédez-vous? 4. Les employés disposent-ils tous d'un exemplaire des politiques RH? 5. Comment assurez-vous la diffusion des politiques RH auprès des gestionnaires intermédiaires? 6. Selon vous, les gestionnaires assurent-ils une diffusion adéquate des politiques RH à leurs subalternes? 7. Selon vous, les politiques RH servent-elles d'argument aux gestionnaires intermédiaires pour appuyer leurs décisions dans les dossiers qui relèvent de leur responsabilité? 	<p>80 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Par la formation, des ateliers, des rencontres, etc.; dans l'intranet; par voie de communiqué. 2. Non. 3. s/o 4. Oui. 5. Intranet et diffusion lors des réunions ponctuelles. 6. s/o 7. Oui. 8. Rarement. 9. Oui. <p>Secteur d'activité : Transport et entreposage</p>
<ol style="list-style-type: none"> 8. À quelle fréquence surviennent des problèmes relatifs à l'interprétation des politiques RH dans votre entreprise? 9. Estimez-vous disposer de ressources humaines, financières et informationnelles nécessaires pour diffuser convenablement les politiques RH dans votre entreprise? <p>Secteur d'activité</p>	<p>81 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Par la formation, des ateliers, des rencontres, etc.; à l'occasion de l'intégration des nouveaux employés; dans l'intranet. 2. Non. 3. s/o 4. Oui. 5. Rencontre avec les gestionnaires et suivis. 6. s/o 7. Oui. 8. Régulièrement. 9. Oui. <p>Secteur d'activité : Transport et entreposage</p>
	<p>82 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Par la formation, des ateliers, des rencontres, etc.; à l'occasion de l'intégration des nouveaux employés. 2. Oui. 3. Par des rencontres et questionnements. 4. Oui. 5. Par la formation interne et des simulations. 6. Oui. 7. Oui. 8. Rarement. 9. Oui. <p>Secteur d'activité : Administrations publiques</p>
	<p>83 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Par la distribution des politiques ou du manuel de l'employé. 2. Non. 3. s/o 4. Oui. 5. Lors du lancement du nouveau manuel, nous avons organisé des sessions d'informations obligatoires pour tous nos gestionnaires. 6. Oui. 7. Oui. 8. Régulièrement. 9. Oui. <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>

Questions	Répondants	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Par quels moyens faites-vous connaître les politiques RH au personnel? 2. Vérifiez-vous si les employés ont pris connaissance des politiques RH? 3. Si vous avez répondu oui à la question précédente, comment procédez-vous? 4. Les employés disposent-ils tous d'un exemplaire des politiques RH? 5. Comment assurez-vous la diffusion des politiques RH auprès des gestionnaires intermédiaires? 6. Selon vous, les gestionnaires assurent-ils une diffusion adéquate des politiques RH à leurs subalternes? 7. Selon vous, les politiques RH servent-elles d'argument aux gestionnaires intermédiaires pour appuyer leurs décisions dans les dossiers qui relèvent de leur responsabilité? 8. À quelle fréquence surviennent des problèmes relatifs à l'interprétation des politiques RH dans votre entreprise? 9. Estimez-vous disposer de ressources humaines, financières et informationnelles nécessaires pour diffuser convenablement les politiques RH dans votre entreprise? <p>Secteur d'activité</p>	<p>84 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Par la formation, des ateliers, des rencontres, etc.; à l'occasion de l'intégration des nouveaux employés; par voie de communiqué; dans l'intranet; par la distribution des politiques ou du manuel de l'employé. 2. Oui. 3. Signature électronique. 4. Oui. 5. Intranet et courriel. 6. Ça pourrait être mieux... Variable d'un gestionnaire à l'autre. 7. Oui. 8. Rarement. 9. Oui. <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
<p>1001 à 5000 employés (12 répondants)</p>		
<p>Secteur d'activité</p>	<p>85 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Par la formation, des ateliers, des rencontres, etc.; à l'occasion de l'intégration des nouveaux employés; par voie de communiqué; par la distribution des politiques ou du manuel de l'employé. 2. Non. 3. s/o 4. Il y a un manuel de politiques à la disposition de tous les employés dans chaque service. Tous les employés ont donc accès aux politiques de RH sans toutefois avoir un manuel pour chaque employé. 5. De la même façon que pour les employés, au moyen d'un manuel des politiques; dans chaque service. 6. Oui. 7. Oui. 8. Régulièrement. 9. L'intranet, avec l'autonomie que ça apporte aux employés, serait, de loin, plus efficace que les versions papier. <p>Secteur d'activité : Soins de santé et assistance sociale</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>86 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Par la formation, des ateliers, des rencontres, etc.; à l'occasion de l'intégration des nouveaux employés; par voie de communiqué; dans l'intranet; par la distribution des politiques ou du manuel de l'employé. 2. Oui. 3. Les employés doivent signer un accusé réception lorsqu'ils reçoivent les documents. 4. Oui. 5. s/o 6. Oui. 7. Oui. 8. Rarement. 9. Budgets limités. <p>Secteur d'activité : Transport et entreposage</p>

Questions	Répondants
<p>1. Par quels moyens faites-vous connaître les politiques RH au personnel?</p> <p>2. Vérifiez-vous si les employés ont pris connaissance des politiques RH?</p> <p>3. Si vous avez répondu oui à la question précédente, comment procédez-vous?</p> <p>4. Les employés disposent-ils tous d'un exemplaire des politiques RH?</p> <p>5. Comment assurez-vous la diffusion des politiques RH auprès des gestionnaires intermédiaires?</p> <p>6. Selon vous, les gestionnaires assurent-ils une diffusion adéquate des politiques RH à leurs subalternes?</p> <p>7. Selon vous, les politiques RH servent-elles d'argument aux gestionnaires intermédiaires pour appuyer leurs décisions dans les dossiers qui relèvent de leur responsabilité?</p> <p>8. À quelle fréquence surviennent des problèmes relatifs à l'interprétation des politiques RH dans votre entreprise?</p> <p>9. Estimez-vous disposer de ressources humaines, financières et informationnelles nécessaires pour diffuser convenablement les politiques RH dans votre entreprise?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>87 -</p> <p>1. À l'occasion de l'intégration des nouveaux employés; par la formation, des ateliers, des rencontres, etc.</p> <p>2. Oui.</p> <p>3. Ils doivent tous signer un formulaire à cet effet et un rappel pour chacune des politiques importantes RH est fait dans le journal des employés en cours d'année.</p> <p>4. Les vice-présidents et chaque directeur général ont un cartable. Certains directeurs qui gèrent un très grand groupe ont également un cartable de toutes les politiques RH.</p> <p>5. À l'occasion de la formation générale réunissant tous les employés, chaque individu a reçu une copie de toutes les politiques. Par contre, les mises à jour ne seront faites que dans les cartables des gestionnaires. Les changements majeurs sont cependant communiqués par note de service remise soit avec la paie, affichés sur les tableaux ou dans le journal des employés.</p> <p>6. Pas encore, étant dans un domaine où les activités quotidiennes obligent à gérer les urgences en priorité, il est difficile de faire en sorte que les gestionnaires se sentent imputables de cette responsabilité.</p> <p>7. Oui.</p> <p>8. Régulièrement.</p> <p>9. Nous avons des installations pancanadiennes et américaines, un intranet serait idéal pour la diffusion efficace et adéquate, surtout à l'occasion de l'embauche de nouveaux employés.</p> <p>Secteur d'activité : Commerce de détail</p>
	<p>88 -</p> <p>1. Par la formation, des ateliers, des rencontres, etc.</p> <p>2. Non.</p> <p>3. s/o</p> <p>4. Oui.</p> <p>5. Par des rencontres.</p> <p>6. Par le manque de temps et l'établissement de leurs priorités.</p> <p>7. Oui.</p> <p>8. Rarement.</p> <p>9. Oui.</p> <p>Secteur d'activité : Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement</p>
	<p>89 -</p> <p>1. Par voie de communiqué; dans l'intranet; par la distribution des politiques ou du manuel de l'employé.</p> <p>2. Non.</p> <p>3. s/o</p> <p>4. Oui.</p> <p>5. Sessions d'information spécifiques.</p> <p>6. Oui.</p> <p>7. Oui.</p> <p>8. Régulièrement.</p> <p>9. Oui.</p> <p>Secteur d'activité : Finance et assurances</p>

Questions	Répondants	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Par quels moyens faites-vous connaître les politiques RH au personnel? 2. Vérifiez-vous si les employés ont pris connaissance des politiques RH? 3. Si vous avez répondu oui à la question précédente, comment procédez-vous? 4. Les employés disposent-ils tous d'un exemplaire des politiques RH? 5. Comment assurez-vous la diffusion des politiques RH auprès des gestionnaires intermédiaires? 6. Selon vous, les gestionnaires assurent-ils une diffusion adéquate des politiques RH à leurs subalternes? 7. Selon vous, les politiques RH servent-elles d'argument aux gestionnaires intermédiaires pour appuyer leurs décisions dans les dossiers qui relèvent de leur responsabilité? 	90 -	<ol style="list-style-type: none"> 1. Dans l'intranet; par la distribution des politiques ou du manuel de l'employé. 2. Non. 3. s/o 4. Oui. 5. s/o 6. Oui. 7. Oui. 8. Rarement. 9. Oui. <p>Secteur d'activité : Services publics</p>
<ol style="list-style-type: none"> 8. À quelle fréquence surviennent des problèmes relatifs à l'interprétation des politiques RH dans votre entreprise? 9. Estimez-vous disposer de ressources humaines, financières et informationnelles nécessaires pour diffuser convenablement les politiques RH dans votre entreprise? <p>Secteur d'activité</p>	91 -	<ol style="list-style-type: none"> 1. À l'occasion de l'intégration des nouveaux employés; dans l'intranet; par la distribution des politiques ou du manuel de l'employé. 2. Oui. 3. Un accusé réception doit être signé pour certaines politiques RH (ex: harcèlement en milieu de travail). 4. Oui. 5. De la même façon que pour les employés. 6. Oui. 7. Oui. 8. Rarement. 9. Oui. <p>Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>
	92 -	<ol style="list-style-type: none"> 1. Par la formation, des ateliers, des rencontres, etc.; dans l'intranet. 2. Non. 3. s/o 4. Intranet seulement. 5. Formation ou information lors de comité de gestion. 6. Pas toujours, il arrive qu'ils traitent d'autres priorités et oublient de le faire. 7. Oui. 8. Régulièrement. 9. Oui. <p>Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>
	93 -	<ol style="list-style-type: none"> 1. Dans l'intranet; à l'occasion de l'intégration des nouveaux employés. 2. Non. 3. s/o 4. Oui. 5. Intranet. 6. Oui. 7. Oui. 8. Rarement. 9. Oui. <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>

Questions	Répondants	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Par quels moyens faites-vous connaître les politiques RH au personnel? 2. Vérifiez-vous si les employés ont pris connaissance des politiques RH? 3. Si vous avez répondu oui à la question précédente, comment procédez-vous? 4. Les employés disposent-ils tous d'un exemplaire des politiques RH? 5. Comment assurez-vous la diffusion des politiques RH auprès des gestionnaires intermédiaires? 6. Selon vous, les gestionnaires assurent-ils une diffusion adéquate des politiques RH à leurs subalternes? 7. Selon vous, les politiques RH servent-elles d'argument aux gestionnaires intermédiaires pour appuyer leurs décisions dans les dossiers qui relèvent de leur responsabilité? 	<p>94 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Dans l'intranet. 2. Non. 3. s/o 4. Oui. 5. Par le biais de communiqués. 6. s/o 7. Oui. 8. Régulièrement. 9. Oui. <p>Secteur d'activité : Finance et assurances</p>
<ol style="list-style-type: none"> 8. À quelle fréquence surviennent des problèmes relatifs à l'interprétation des politiques RH dans votre entreprise? 9. Estimez-vous disposer de ressources humaines, financières et informationnelles nécessaires pour diffuser convenablement les politiques RH dans votre entreprise? <p>Secteur d'activité</p>	<p>95 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. À l'occasion de l'intégration des nouveaux employés; dans l'intranet. 2. Non. 3. s/o 4. s/o 5. s/o 6. s/o 7. Oui. 8. Régulièrement. 9. Oui. <p>Secteur d'activité : Commerce de détail</p>
	<p>96 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Par la formation, des ateliers, des rencontres, etc.; à l'occasion de l'intégration des nouveaux employés; par voie de communiqué; dans l'intranet; par la distribution des politiques ou du manuel de l'employé. Le ou les moyens utilisés dépendent de la nature de la politique. 2. Oui. 3. Selon la politique, il arrive que l'employé signe un accusé réception. 4. Certaines politiques RH s'adressant à des catégories d'employés différentes ne sont donc pas systématiquement distribuées à tous. Il y a un centre de documentation électronique dont l'accès est toutefois limité à certains employés. 5. La diffusion est effectuée par courrier électronique à l'ensemble des gestionnaires. Et, par la suite, ils y ont accès au moyen du centre de documentation électronique. 6. Oui. 7. Oui. 8. Régulièrement. 9. Oui. <p>Secteur d'activité : Soins de santé et assistance sociale</p>

Questions	Répondants
<p>1. Par quels moyens faites-vous connaître les politiques RH au personnel?</p> <p>2. Vérifiez-vous si les employés ont pris connaissance des politiques RH?</p> <p>3. Si vous avez répondu oui à la question précédente, comment procédez-vous?</p> <p>4. Les employés disposent-ils tous d'un exemplaire des politiques RH?</p> <p>5. Comment assurez-vous la diffusion des politiques RH auprès des gestionnaires intermédiaires?</p> <p>6. Selon vous, les gestionnaires assurent-ils une diffusion adéquate des politiques RH à leurs subalternes?</p> <p>7. Selon vous, les politiques RH servent-elles d'argument aux gestionnaires intermédiaires pour appuyer leurs décisions dans les dossiers qui relèvent de leur responsabilité?</p> <p>8. À quelle fréquence surviennent des problèmes relatifs à l'interprétation des politiques RH dans votre entreprise?</p> <p>9. Estimez-vous disposer de ressources humaines, financières et informationnelles nécessaires pour diffuser convenablement les politiques RH dans votre entreprise?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>5001 employés et plus (5 répondants)</p> <hr/> <p>97 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Par la formation, des ateliers, des rencontres, etc.; à l'occasion de l'intégration des nouveaux employés; par voie de communiqué; dans l'intranet; via les gestionnaires. 2. Non. 3. s/o 4. Elles sont disponibles sur le réseau intranet de la DRH. 5. Des séances d'information auprès des gestionnaires; Des communiqués; Sur un espace qui leur est réservé sur le réseau intranet de la DRH. 6. Oui. 7. Oui. 8. Rarement. 9. Oui. <p>Secteur d'activité : Services publics</p> <hr/> <p>98 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Dans l'intranet. 2. Non. 3. s/o 4. Accès intranet. 5. Comité de gestion et accès intranet. 6. Les politiques devraient être expliquées et revues régulièrement dans le cadre de rencontres d'employés. 7. Oui. 8. Rarement. 9. Oui. <p>Secteur d'activité : Finance et assurances</p> <hr/> <p>99 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Par la formation, des ateliers, des rencontres, etc.; à l'occasion de l'intégration des nouveaux employés; dans l'intranet. 2. Oui. 3. Par la signature d'un formulaire. 4. s/o 5. À l'intégration et par des réunions/rencontres. 6. Ne communique pas suffisamment. 7. Oui. 8. Régulièrement. 9. Oui. <p>Secteur d'activité : Commerce de détail</p> <hr/> <p>100 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Dans l'intranet 2. Non 3. s/o 4. s/o 5. Cartable de politiques RH. 6. s/o 7. s/o 8. Rarement 9. s/o <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>

Questions	Répondants	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Par quels moyens faites-vous connaître les politiques RH au personnel? 2. Vérifiez-vous si les employés ont pris connaissance des politiques RH? 3. Si vous avez répondu oui à la question précédente, comment procédez-vous? 4. Les employés disposent-ils tous d'un exemplaire des politiques RH? 5. Comment assurez-vous la diffusion des politiques RH auprès des gestionnaires intermédiaires? 6. Selon vous, les gestionnaires assurent-ils une diffusion adéquate des politiques RH à leurs subalternes? 7. Selon vous, les politiques RH servent-elles d'argument aux gestionnaires intermédiaires pour appuyer leurs décisions dans les dossiers qui relèvent de leur responsabilité? 8. À quelle fréquence surviennent des problèmes relatifs à l'interprétation des politiques RH dans votre entreprise? 9. Estimez-vous disposer de ressources humaines, financières et informationnelles nécessaires pour diffuser convenablement les politiques RH dans votre entreprise? <p>Secteur d'activité</p>	<p>101 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Dans l'intranet; à l'occasion de l'intégration des nouveaux employés; 2. Non. 3. s/o 4. Certains renseignements sont sur intranet. 5. Par des conseillères RH pour chacun des secteurs, comités de gestion ou autres comités. 6. Les employés sont appelés à communiquer eux même avec les conseillères RH. 7. Une culture de non responsabilisation a cours; Aucune gestion du rendement obligatoire. 8. Régulièrement. 9. Oui. <p>Secteur d'activité : Autres services, sauf les administrations publiques</p>
Pas de réponse (11 répondants)		
<p>Secteur d'activité</p>	<p>102 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. À l'occasion de l'intégration des nouveaux employés; par la distribution des politiques ou du manuel de l'employé. 2. Oui. 3. Signature d'une attestation. 4. Oui. 5. De la même façon. 6. Oui.
<p>Secteur d'activité</p>	<p>103 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Par la formation, des ateliers, des rencontres, etc.; à l'occasion de l'intégration des nouveaux employés; par voie de communiqué; dans l'intranet; par la distribution des politiques ou du manuel de l'employé. 2. Oui. 3. Accusé de réception lors de nouvelles politiques ou de changements. 4. Oui. 5. Chaque gestionnaire reçoit une copie des politiques remises aux employés. Il signe aussi un accusé de réception.
<p>Secteur d'activité</p>	<p>104 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. À l'occasion de l'intégration des nouveaux employés; dans l'intranet. 2. Non. 3. s/o 4. Oui. 5. Un courriel est envoyé pour diffuser la modification des politiques aux employés.
<p>Secteur d'activité</p>	<p>105 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Dans l'intranet; par la formation, des ateliers, des rencontres, etc.; à l'occasion de l'intégration des nouveaux employés. 2. Oui. 3. Ils doivent signer à l'embauche lorsqu'ils ont compris les politiques. 4. s/o 5. Nous avons une réunion avec tous les gestionnaires et lorsque nous avons une nouvelle politique, je distribue une copie à chacun et nous en discutons.

Questions	Répondants	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Par quels moyens faites-vous connaître les politiques RH au personnel? 2. Vérifiez-vous si les employés ont pris connaissance des politiques RH? 3. Si vous avez répondu oui à la question précédente, comment procédez-vous? 4. Les employés disposent-ils tous d'un exemplaire des politiques RH? 5. Comment assurez-vous la diffusion des politiques RH auprès des gestionnaires intermédiaires? 	106 -	<ol style="list-style-type: none"> 1. À l'occasion de l'intégration des nouveaux employés; dans l'intranet. 2. Oui. 3. Ils signent un document dans lequel ils affirment avoir pris connaissance des politiques RH dans l'entreprise. 4. Oui. 5. À l'occasion de l'accueil, nous leur indiquons le lien vers les politiques RH dans l'intranet.
<ol style="list-style-type: none"> 6. Selon vous, les gestionnaires assurent-ils une diffusion adéquate des politiques RH à leurs subalternes? 7. Selon vous, les politiques RH servent-elles d'argument aux gestionnaires intermédiaires pour appuyer leurs décisions dans les dossiers qui relèvent de leur responsabilité? 8. À quelle fréquence surviennent des problèmes relatifs à l'interprétation des politiques RH dans votre entreprise? 	107 -	<ol style="list-style-type: none"> 1. Par la distribution des politiques ou du manuel de l'employé; à l'occasion de l'intégration des nouveaux employés; dans l'intranet. 2. Non. 3. s/o 4. Oui. 5. Par courriel et, lors de l'embauche, une pochette est remise avec les politiques en vigueur.
<ol style="list-style-type: none"> 9. Estimez-vous disposer de ressources humaines, financières et informationnelles nécessaires pour diffuser convenablement les politiques RH dans votre entreprise? <p>Secteur d'activité</p>	108 -	<ol style="list-style-type: none"> 1. Par la formation, des ateliers, des rencontres, etc.; à l'occasion de l'intégration des nouveaux employés; par voie de communiqué. 2. Non. 3. s/o 4. Oui. 5. Nous leur donnons une copie lors d'une rencontre.
	109 -	<ol style="list-style-type: none"> 1. À l'occasion de l'intégration des nouveaux employés; dans l'intranet. 2. Non. 3. s/o 4. Ce n'est pas un exemplaire papier, mais il est disponible en tout temps sur l'intranet. 5. Intranet et conseillers ressources humaines. 6. Oui. 7. Oui. 8. Régulièrement. 9. Oui.
	110 -	<ol style="list-style-type: none"> 1. À l'occasion de l'intégration des nouveaux employés; par voie de communiqué; par la distribution des politiques ou du manuel de l'employé. 2. Non. 3. s/o 4. Oui. 5. Nous débutons par une réunion d'information pour ensuite donner de la formation sur la politique à chaque gestionnaire. 6. Oui. 7. Oui. 8. Régulièrement. 9. Oui.

Questions	Répondants	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Par quels moyens faites-vous connaître les politiques RH au personnel? 2. Vérifiez-vous si les employés ont pris connaissance des politiques RH? 3. Si vous avez répondu oui à la question précédente, comment procédez-vous? 4. Les employés disposent-ils tous d'un exemplaire des politiques RH? 5. Comment assurez-vous la diffusion des politiques RH auprès des gestionnaires intermédiaires? 6. Selon vous, les gestionnaires assurent-ils une diffusion adéquate des politiques RH à leurs subalternes? 7. Selon vous, les politiques RH servent-elles d'argument aux gestionnaires intermédiaires pour appuyer leurs décisions dans les dossiers qui relèvent de leur responsabilité? 8. À quelle fréquence surviennent des problèmes relatifs à l'interprétation des politiques RH dans votre entreprise? 9. Estimez-vous disposer de ressources humaines, financières et informationnelles nécessaires pour diffuser convenablement les politiques RH dans votre entreprise? <p>Secteur d'activité</p>	<p>111 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Par la formation, des ateliers, des rencontres, etc.; à l'occasion de l'intégration des nouveaux employés; par voie de communiqué; dans l'intranet; par la distribution des politiques ou du manuel de l'employé. 2. Oui. 3. s/o 4. s/o 5. s/o 6. Oui. 7. Oui. 8. Souvent.